

SURVEILLANT MOTEUR ou AUXI MOTEUR



Depuis quelques jours le SAS véhicule connaît un dysfonctionnement important. L'ouverture du portail n'est plus automatisée dû à une panne moteur.

Cette panne de moteur risque de durer dans le temps. Le manque d'anticipation des réparations nous place dans une situation délicate. L'ouverture manuelle est rendue difficile du fait du poids considérable du vantail.

Les agents n'ont pas vocation à pousser de la fonte à chaque passage de véhicule !!!

La porte piétonne est déjà saturée par les mouvements, il faut être vigilant à ne pas la placer en difficulté en ajoutant des mouvements supplémentaires qui nécessitent des séparations entre les flux piétons.

La seule solution de notre Direction est de positionner des détenus auxiliaires pour manipuler la porte SAS véhicule.

Et pourquoi pas les doter d'armes tant qu'on y est ?

Et pourquoi notre Directeur n'a pas fait appel aux ERIS pour sécuriser la porte d'entrée.

Plutôt que de toujours dire « on va gérer localement, tout va bien à PERPIGNAN »

FO JUSTICE rappelle que les agents ne sont pas des forçats et ne doivent pas être dans l'obligation de déplacer des charges lourdes.

FO JUSTICE exige la mise en place d'une réelle procédure permettant la gestion sécuritaire des flux de véhicules. **Le renfort des ERIS est une priorité pour faire face à ce manque de sécurité.**

FO JUSTICE félicite et remercie l'ensemble du personnel pour le professionnalisme dont ils font preuve malgré les difficultés liées aux pannes et à la vétusté des équipements.

*Gérard TAILLEFER Secrétaire local **FO JUSTICE** le 04/10/2023*

